

la jeunesse, et il n'y a pas la dixième partie des hommes faits, qui parviennent à soixante-dix ans. Ceux qui atteignent ce terme, ou qui vont un peu plus loin, sont malheureux par bien des raisons. Ils éprouvent dans leur corps et dans leur esprit des faiblesses qui ressemblent fort à celles de l'enfance. Ils ont contracté des habitudes qui les dominent et qui les tourmentent; ils sont chargés de dettes aux yeux de Dieu, et très-peu en état de les acquitter. Ils veulent encore tout ce qui les flatte, et ils le veulent avec opiniâtreté; mais tout se refuse à l'accomplissement de leurs desirs. Ils voient la mort s'approcher, et ils tiennent intimement à la vie; ils ont mille défauts, et ils ne sont susceptibles ni de corrections ni de réforme; ils n'apprennent rien, ils oublient le peu qu'ils ont su; et ils prétendent encore avoir droit d'instruire les autres. Les vérités de la Religion font peu d'impression sur eux; ils n'ont de bien déduit dans leurs sentiments que le fonds d'amour-propre qui s'est fortifié par les années. Voilà ce travail, cette douleur que nous représente le Prophète.

Il ajoute un mot qui devrait être l'apologie des vieillards, c'est que la vue de leurs misères les rend plus doux, plus dociles, plus soumis aux volontés de Dieu. Cela arrive quelquefois, mais on en a peu d'exemples. L'histoire des saints présente des conversions sans nombre, mais y trouve-t-on des septuagénaires qui se soient convertis, et qui aient mérité le culte public de l'Eglise? Il est bien plus ordinaire de finir comme on a commencé, et de s'enoler, comme dit le texte, avant que d'avoir appris à diriger son vol vers le centre de tous les biens, qui est Dieu seul et son royaume éternel.

VERSETS 13, 14.

Le sens de ces versets est assez facile, si l'on s'en tient à nos versions. Après que le Prophète a considéré la brièveté de nos jours, ou le décret porté contre les Israélites comme un effet de la colère divine, il s'écrie: ah! Seigneur, qui peut connaître inscruit où s'étendent les droits de vos vengeances? Ensuite, il implore la protection divine; il demande pour lui et pour son peuple l'avantage d'être instruit de la sagesse; ou bien, selon le sens que nous adoptons dans la version française, il désire que Dieu donne à son peuple des hommes dont le cœur soit instruit de la sagesse.

RÉFLEXIONS.

Ce sont deux grands moyens de salut que la connaissance des vengeances divines et la méditation fréquente de la brièveté de nos jours. Par là nous acquérons la véritable sagesse, et nous obtenons de Dieu que son bras puissant nous protège.

Le Prophète n'entend pas de mesurer l'étendue de la colère de Dieu. Qui pourra, dit-il, vous craindre assez, Seigneur, pour fuir de votre colère? Il y a dans ce sentiment une profondeur que l'esprit de l'homme ne peut pénétrer. Il semblerait que ce devrait être la colère divine qui fit naître la crainte; et cet homme inspiré de Dieu nous dit que c'est la crainte qui nous donne la connaissance de cette colère du Très-Haut, en sorte que celui qui craint le plus, entre plus profondément dans le mystère des vengeances célestes. C'est que la crainte résulte de la considération des grandeurs de Dieu, des droits qu'il a sur nous, de l'outrage que lui fait le péché; et de là on peut concevoir quelque chose des châtements que le péché mérite, et de la manière dont Dieu se venge sur ceux qui l'ont commis.

Vérité terrible que celle-ci! L'homme n'est qu'un atome devant Dieu; ses jours sont comme l'ombre qui passe, comme la fleur qui se fane, et cependant il est capable de recevoir les foudres d'un Dieu vengeur. Qui connaît la force de votre colère, dit le Prophète? C'est cette force qui conserve l'homme pécheur pour le punir, qui le rend indestructible au milieu des châtements, dont le moindre pourrait l'anéantir, si la

main de Dieu ne le soutenait. Les saints ne pourraient être élevés au degré d'intelligence qui leur est nécessaire pour contempler l'essence divine, si la force de Dieu ne leur communiquait une lumière dont nous ne pouvons nous former l'idée ici-bas; et les réprouvés ne pourraient survivre à leurs tourments, si le bras du Tout-Puissant ne les maintenait dans cet état de souffrances qu'il ne nous est pas donné non plus de concevoir.

Demandaons au Seigneur l'esprit de sagesse, pour ne point sortir de l'abîme immense de ses miséricordes et de sa justice. Occupons-nous de ce qu'il nous promet et de ce qu'il nous fait craindre. Faisons notre étude de l'état des saints et de l'état des réprouvés. Le Psalmiste demandait des prophètes pour être instruit des conseils de Dieu, des opérations de sa main, des effets terribles de sa colère. Jésus-Christ et ses disciples nous ont tout dit: Jésus-Christ est la droite de Dieu, comme la plupart des Pères l'entendent dans l'explication de ce psaume. Mettons-nous sous la direction de ce maître infallible. Il nous apprendra, dit S. Augustin, quels sont les véritables biens, et quels trésors de grâce l'Evangile nous a ouverts.

VERSET 15.

Il n'y a point de différence entre le texte et les versions. Le texte présente néanmoins un mot qui mérite quelque attention: Repentez-vous, Seigneur, à l'égard de vos serviteurs. Cette même expression est employée dans l'Exode (c. 32, v. 12), lorsque Moïse conjure le Seigneur de faire grâce à son peuple, de ne pas exécuter la résolution ou il paraissait être de l'exterminer. On conçoit assez qu'il faut prendre ces manières de parler, non dans le sens précis et rigoureux qu'elles présentent. Dieu n'est susceptible ni de colère ni de repentir; mais l'Ecriture se sert, en parlant de lui, des termes reçus parmi les hommes. Notre version dit tout ce qu'il faut dire: Rendez-vous propice à l'égard de vos serviteurs.

Au reste, si Moïse est l'auteur de ce psaume, il signale lui sa charité et son désintéressement en faveur de son peuple. Il savait que Dieu est destiné personnellement, et que jamais il n'entrerait dans la terre promise; mais l'intérêt de toute la nation le touche, et il demande pour elle l'effet des promesses de Dieu.

RÉFLEXIONS.

Si Moïse fut entré dans la terre promise, on aurait pu croire que c'était là toute la récompense de ses vertus, et que Dieu n'avait rien de plus à lui donner. L'éloge que fait de lui l'Ecriture qui l'appelle tant de fois serviteur de Dieu, les traverses qu'il essuya pendant toute sa vie, et la privation du plus grand bonheur que Dieu eût promis pour cette vie à Israël, forment une sorte de démonstration en faveur du dogme de la vie future et de la récompense destinée aux justes après leur mort. Je sais que ce dogme est prouvé par une infinité d'autres raisons, et qu'il n'est rien de mieux établi dans les saints livres; mais en ne se servant même que de ce exemple pour convaincre un Sadducéen, que pouvait-il imaginer contre ce raisonnement? Vous regardez Moïse comme l'ami de Dieu, vous savez quelles ont été ses vertus et ses traverses: quelle récompense Dieu lui a-t-il donnée à la fin de sa carrière? Bien loin de l'entrevoir dans la terre promise, il l'enleva sur le point d'entrer dans la terre promise. A qui lui servait donc une conduite si sage, si fidèle, si soumise aux ordres de Dieu? Il a péri, selon vous, tout entier aussi bien que Pharaon, que Coré, Dathan et Abiron, que tant de murmureurs et d'ingrats frappés de la main du Très-Haut. Où est la justice que vous reconnaissez en Dieu? Il y a encore aujourd'hui jusque dans le christianisme quantité de Sadducéens, c'est-à-dire, d'incrédulés qui nient la vie future. Que peuvent-ils répondre à ce même argument, quand on leur applique aux justes qui vivent dans la tribulation, et qui meurent dans la misère? Il faut que ces hommes aveugles nient l'existence d'un Dieu, d'une loi natu-

relle, qu'ils nient l'existence de la distinction du bien et du mal, ou qu'ils avouent qu'il n'y a ni liaison ni conséquences dans leurs principes.

VERSETS 16, 17.

Selon l'Hebreu, ces deux versets devraient être traduits à l'impréatif et au futur: Remplissez-vous de votre miséricorde, nous ferons éclater notre joie... Combles-nous d'allégresse à la place des jours d'humiliation et des années de misère que nous avons essuyées. Mais il y a un très-beau sens dans nos versions, qui d'ailleurs ne contredisent point le texte. Le Prophète avait imploré la clémence du Seigneur; et il énonce sur le champ les effets de cette protection divine, soit qu'il les éprouvât aussitôt après sa prière, soit qu'il les présentât par un effet prophétique. Il y a comme trois degrés dans la grâce que demande ou qu'éprouve le Prophète; elle est donnée avec abondance, elle rend le calme et l'allégresse, elle fait oublier tous les maux dont on a été accablé jusqu'alors.

RÉFLEXIONS.

Il peut y avoir trois points de vue dans la prière ou dans la prophétie du Psalmiste: 1° le désir de procurer à son peuple le repos après lequel il soupirait durant son séjour dans le désert; 2° le désir de voir paraître le Messie qui seul pouvait adoucir les maux du genre humain; 3° le désir de posséder Dieu dans la ceste patrie. De quelle manière qu'on l'entende, il nous apprend que Dieu seul peut consoler l'homme dans les tribulations. Quand sa grâce se fait sentir à nous, c'est comme l'aurore qui annonce un beau jour. Mais il ne faut pas compter en cette vie sur la plénitude dont parle le Prophète; et il importe, dit saint Augustin, que nous ne soyons point rassasiés dans cette terre d'exil. Nos desirs ne doivent pas s'arrêter dans le chemin; ils doivent croître jusqu'au terme, jusqu'à ce jour qui comprend tous les jours, parce que c'est l'éternité.

1. Laus cantibus David. XC.

Hebr. XCI.

1. Qui habitat in adjutorio Altissimi, in protectione Dei caeli commorabitur.
2. Dicit Dominus: susceptor meus es tu, et refugium meum: Deus meus, sperabo in eum.
3. Quoniam ipse liberavit me de laqueo venantium, et à verbo aspero.
4. Scapulis suis obumbrabit tibi, et sub pennis ejus sperabis.
5. Scuto circumdabit te veritas ejus: non timebis à timore nocturno.
6. A sagittis volante in die, à negotio perambulante in tenebris, ab incursu, et à demonio meridiano.
7. Cadent à latere tuo mille, et decem millia à dextris tuis: ad te autem non appropinquabit.
8. Verumtamen oculis tuis considerabis, et retributionem peccatorum videbis.
9. Quoniam tu es, Domine, spes mea, altissimum posuisti refugium tuum.
10. Non accedet ad te malum, et flagellum non appropinquabit tabernaculo tuo.
11. Quoniam angelus suis mandavit de te, et custodiendum te in omnibus viis tuis.
12. In manibus portabunt te, ne forte offendas ad lapidem pedem tuum.
13. Super aspidem et basiliscum ambulabis, et conculcabis leonem et draconem.

VERSETS 18, 19.

La fin de ce dernier verset est dans l'Hebreu et dans la Vulgate, non dans les LXX du Vatican. Plusieurs hébraïstes mêmes, et le P. Houbinger entre autres, la regardent comme inutile, parce que le Prophète ayant dit: Seigneur, conduisez les œuvres de nos mains; il paraît superflu d'ajouter: conduisez l'œuvre de nos mains. Nous n'en jugeons pas ainsi. Le Prophète a pu demander que Dieu dirigât les œuvres considérées comme en détail, et ensuite que le résultat entier fut sous la direction entière de Dieu; ou bien il a pu prêter pour les œuvres des particuliers de sa nation, et ensuite pour la conduite de la nation prise en total.

Il y a, pour ces deux versets, quelques différences dans le texte: Que votre œuvre paraisse sur vos serviteurs, et votre gloire sur leurs enfants; que la beauté, ou la majesté du Seigneur notre Dieu soit sur nous, etc. Il n'y a guère que les points, inconnus aux LXX, qui causent cette diversité, laquelle au fond est peu de chose, comme il est aisé de le reconnaître, en comparant les deux legs. C'est de part et d'autre une prière pour obtenir la protection, la lumière divine, tant sur les pères que sur les enfants.

RÉFLEXIONS.

Il y a deux choses bien remarquables dans ce psaume: 1° l'étendue et l'importance des vérités qu'il contient; 2° la multitude des différences qu'on observe entre le texte et les versions: différences au reste qui toutes sont au profit des lecteurs, puisque toutes forment des sens admirables. Je crois qu'après l'avoir lu et médité, on doit se dire à soi-même: Qui suis-je en la présence de l'Eternel, et qu'est-ce que l'Eternel comparé avec toutes les créatures? Que suis-je, si Dieu ne m'éclaire de sa splendeur, et s'il ne dirige toutes mes œuvres? Qu'ai-je fait en m'écartant des sentiers de la justice, et à qui dois-je m'attendre si je n'implore pas la protection divine pour y rentrer?

PSAUME XC.

1. Celui qui ne compte que sur le secours du Très-Haut, habitera tranquillement sous la protection du Seigneur qui règne dans le ciel.
2. Il dira au Seigneur: Vous êtes mon protecteur et mon asile: c'est mon Dieu, j'espérerai en lui.
3. Parce qu'il m'a délivré des pièges de ceux qui me poursuivaient, et de la persécution des langues empoisonnées.
4. Il vous couvrira de son ombre, et vous espérerez sous la protection de ses ailes.
5. Sa vérité vous environnera comme d'un bouclier: vous ne serez troublé ni par des frayeurs nocturnes.
6. Ni par les flèches décochées pendant le jour, ni par les affaires qu'on vous suscitera dans les ténèbres, ni par les assauts des démons du midi.
7. Mille ennemis tomberont à votre gauche, et dix mille à votre droite; et nul d'entre eux n'osera vous approcher.
8. Ils auront voulu vous nuire, mais vous jetterez les yeux de toutes parts, et vous verrez quel est le châtement des impies.
9. C'est parce que (vous mes dit), Seigneur, vous êtes mon espérance; c'est parce que vous avez placé votre asile dans le Très-Haut.
10. Le mal n'approchera point de vous, et les fléaux seront éloignés de votre demeure.
11. Car il a ordonné à ses anges de prendre soin de vous, et de vous garder dans toutes vos démarches.
12. Ils vous porteront dans leurs mains, pour que vos pieds ne heurtent point la pierre.
13. Vous marcherez sur l'aspic et le basilic, et vous fouleriez aux pieds le lion et le dragon.

15. Quoniam in me speravit, liberabo eum: protegam eum, quoniam cognovit nomen meum.

16. Clamavit ad me, et exaudiam eum: cum ipso sum in tribulatione; eripiam eum, et glorificabo eum.

17. Longitudine dierum, replebo eum, et ostendam illi salutarem meum.

COMMENTARIUM.

Vers. 1. — LAUS CANTIGI DAVID (1). Hec non ha-

(1) Docet vates quam tutus vivat ab omni malo is, qui se totum firmam fiduciam Deo credit custodiendum in omnibus omnis generis periculis, et se suaque omnia ei committit et permittit. Aliqui ad pestilentiam versus sexto mentionem ita accommodant omnia, quasi tempore eo quo grassata haec fuit in populum, Deo immittente (propter superiam curiositatem Davidis, qui eum numeraverat), et contra eam factus sit Psalmus. Quia verò disertè opponitur per totum carmen fraus, vis; nocturnum, diurnum; tenebrae, merides; occultum; manifestum; magis haud dubie concinnum, de periculis omnibus omnium in vita temporum, adversus quae universa tui praesentur qui sese Deo credant, Psalmum interpretari. Quavis autem eis qui certarum calamitatum tempore Psalmum factum existimant, non admodum repugnaverim, tamen, quia etiam sine inquisitione temporis et occisionis qua scriptum sit, intelligi carmen potest, de his minus laborandum censeo. Ceterum monendum et hoc, personarum enalages esse in hoc Psalmo frequentiores, quam in ullo alio, quae et in unius versibus (veluti 9) diversis membris variant. J. D. Michaelis quidem duos per omnem Psalmum sibi respondere choros existimat, alterum Deo confidendum in adversis, alterum hos ad spem erigendum, eorumque admirandum felicitatem. Prior chorus loqui ei videtur vers. 1 et 2, secundus respondere vers. 3, 8, denuo loqui primus in primo vers. 9. hemistichio, atque inde usque ad finem vers. 15, secundus; tandem autem Deus interlocutor venire. (Rosenmüller.)

Argumentum Psalmi est cohortatio ad fiduciam in Dei auxilio firmissimè collocandam. Id enim in principio ponitur, et per totum Psalmum variis rationibus confirmatur. Forma Psalmi est dramatica: nunc enim loquitur Propheta, nunc homo justus, nunc ipse Deus. Psalmus est plenus metaphoris, et ideò non minus elegans, quam difficilis. Quam verò sit utilis, et ad mores formandos accommodatus, vel ex eo cognosci potest, quod ex vetusto Ecclesiae instituto, quotidie in divino officio frequentatur; idque ad initium noctis, ut Deo protegente, nocturna pericula, hoc armati clypeo propulsemus. (Bellarminus.)

Dubitatur quis huius Psalmi sit auctor. Plerique Hebraeorum, quorum est Ezra, dubius tamen, sentiunt hunc quoque et sequentes novem usque ad 101, qui habet in titulo, *Davidis Psalmus*, esse Mosi, quod scilicet alterius nomen auctoris non legatur in titulis, ita ut praecedens, et qui interfecti sunt ad 101 usque, ejusdem videntur esse auctoris. Verum non esse novem Psalmos, qui sequuntur, ipsius Mosi, mihi videtur hac una ratione demonstrare posse. I. salmo abhinc octavo, qui est 99, interque eos qui Mosi à nonnullis Hebraeorum tribuuntur, vers. 6, Samonelis fit mentio, qui multos annos post Moysen vixit. Ergo saltem iste Psalmus non est Mosi. Nihil addendum esset praeterea. Verum hoc addam tamen, Psalmum hunc à Chaldaeis, versu 2, Davidi, mox vero sequentem ab Hebraeis, veteribus saltem, Adamo tribui. Igitur incertum est etiam apud Hebraeos, huius carminis et sequentium auctor quis sit. Ego sanè existimo hunc Psalmum esse communem formulam precandi à Davide conscriptam occasione horribilis illius pestis, quae in Judaea grassata est, subitoque septuaginta milia viroorum absorpsit, atque interemit, nihil lesa urbe Hierosolymitana, ut cui Deus

14. Parce qu'il a espéré en moi, je le délivrerai: je le protégerai, parce qu'il a connu mon nom.

15. Il m'invocera à grands cris, et je l'exaucerai: je serai avec lui dans la tribulation, je le délivrerai, et je le glorifierai.

16. Je lui accorderai de longs jours, et je lui ferai voir le Sauveur que je lui ai promis.

COMMENTARIUM.

bentur in fonte, sed adjuvatur ex eorum opinione, qui cunctos Psalmos inscriptione carentes, uni Davidi tribuunt.

Vers. 2. — QUI HABITAT IN ADJUTORIO, qui Deum habet adiutorem, in ejus protectione tutus erit. Qui se ejus auxilio committit, qui confidit et quiescit in eo, tutus erit ab omni periculo. Hebraicè: *Sedens in latibulo Excelsi, in umbrâ omnipotentis pernoctabit*, id est, manens, quiescens, ut apud Lucam 24, 49: *Vos autem sedete in urbe Jerusalem*, id est, manete, quiescite. Qui sedet et conquiescit in Dei excelsi ope, qui sperat in Dei adjutorio, eoque nititur, in Dei omnipotentis tutelâ morabitur, id est, eum proteget Deus omnipotens sub umbrâ, ut sit in refrigerio, et expertus omnium injuriarum solis. Non succumbet is quem Deus adjuvat. Sic et R. Selomo. Quò pertinent ista Chaldaei, qui collocat mansionem suam in secreto Altissimi, in umbrâ nubium gloriae Dei commorabitur. Ceteri Rabbinii hic frigent, nec vident, habitare, sive sedere, sumi pro quiescere, Psal. 21, 4. COMMENTARIUM. Ad verb., pernoctabit, illic permanebit tota nocte, tanquam in hospitio. Ille dormiet securè, nec sentiet noctis injurias, noctem illic transiget. Nox symbolice tempus est calamitatum et malorum.

Vers. 5. — DICIT DOMINO. Dicere poterit verè et Hebr., *omar*, id est, dicam: ut sint verba Davidis suo exemplo, ad sperandum in Domino, invitantis. Sed quia nihil refert quis piorem hoc dicat, ut conexio esset planior et magis perpetua, enalagen personarum mutarunt Septuaginta. Sic enim usque ad versum antepenultimum, quo Deus loquens inducitur, Psalmopiorum precibus commotus pepercit. Quae historia describitur 2 Sam. ultimo, et 1 Paral. 21. Cur sic existimem si quis quaerat, respondebo quòd ad illam historiam verba et sententia Psalmi omnes facile congruant. Non tamen omnino certus sum ita esse; et fieri fortasse potest, ut ad aliam similem historiam pertinet hoc carmen, ejusque alius sit auctor quam David. Si tamen consulimus Graecum et Latinum interpretem, hisque, ut par est, praesertim quando nihil impedit, fidem habere volumus, Davidem huius Psalmi auctorem esse intelligemus. Uterque enim titulum hunc praefixit: *Lus cantici David*. Negat tamen card. Bellarminus praedictum titulum in omnibus codicibus Graecis inveniri; affirmatque S. Hilarium in Prologo Psalmorum, S. Hieronymum Theodoretum et Euthymium, in Commentario huius Psalmi, disersis verbis dicere eum carere titulo. Docet item SS. Joannem Chrysostomum et Augustinum nullam tituli mentionem facere. Quare credibile esse ait titulum postea fuisse additum, ut intelligeremus hunc Psalmum à Davide fuisse compositum, non à Mose, ut Hilarius et quidam alii tradiderunt. Sed ut fortasse de auctore huius Psalmi incertum sit, certum est profectò hoc carmine nihil neque solitius, neque splendidius, non dico scribi sed nec cogitari quidem posse.

(Mus.)

graphus pius alloquitur. Alioqui in hoc Psalmo est commutatio Dei ad fidelem, fidelis ad Deum, denique ad fidelem. Es tu. Non est in Hebraeo, sed euphoniae gratiâ, et ex verborum consequentiâ adjectum, ut testatur Hieronymus ad Suniam.

Vers. 4. — QUONIAM IPSE LIBERAVIT ME. Mimesis continuatur. Hebraicè, *te*. Ratio istius mutationis proximè tacta. Sic enim omnia deinceps facilitùs cohererebunt. LAQUEO VENANTUM, clandestinis hostium insidiis, quibus solent uti venatores et aucupes. Augustinus et Arnobius in visibiles hostes intelligunt, diabolum, ejusque angelos, seorsum percutientes, Exod. 12, 29, 2 Reg. 24, 16, 4 Reg. 19, 56. A VERBO ASPERO, à calumnia, maledicentiâ. Unde et Symmachus, à sermone calumniarum. Vox Hebraea per geminum camets, *davar*, verbum, ros, negotium; per geminum segol, *dever*, ut legit Masorete, pestis. Liberavit ergo me à verbo aspero, à re aspera (ut intelligat quodvis periculum et malum) vel à peste contractionum, à peste noxia et exitiâ. Quod aliquid dirigit ad historiam de peste tempore Davidis in populum immisâ, 2 Reg. 24, 15, 16; sed jam docemus hujus et novem sequentium auctorem esse Moysen, non Davidem.

Vers. 5. — SCAPULIS SUIS OMBURABIT. Apostrophe perpetua ad hunc pium, de quo hactenus in tertiâ personâ. SCAPULIS, alis suis propriè proteget te. Scapulas maluerunt, ut in utroque hemistichio metaphora esset diversa: ut a ab avidis, sub quarum alis pulli securi agunt, nec sibi metunt ab accipitribus; altera ab hominibus latis scapulas et humeros habentibus. OMBURABIT, obteget, operiet te. Sub latis suis scapulis occultabit te. SPERABIS, confidenter ages et tutò, per metalepsim; securè versaberis. Sic confidenter pro securè apud Jeremiam 53, 16, et spes pro securitate supra Psal. 4, 10. Hinc Chald.: *Umbrâ divinitatis ejus omburabit tibi, et sub umbrâ gloriae ejus securus consistes*.

Vers. 6. — SCUTO CIRCUMDABIT, sicut scuto, ut scutum. *Circumdabit*, rectè, quoniam *sohara*, clypeum rotundum sive parmam significat. Ad verbum: Scutum et parma veritas ejus (est); fides, sive fidelitas ejus erit tibi pro scuto et protectione, teque omni ex parte circumturbat, à terribilibus nocturnis.

Vers. 7. — A SAGITTA VOLANTE. Epithetum sagittae propter pinnas volucris et celeris: de subitis et inopinatis malis. A NEGOTIO, à re; vel per sex puncta, à peste, ut supra vers. 4. AB INCURSU. Hebraicè, *mikketeh*, à lue (quae) grassatur meride. Pestem, sive grassetur noctu, sive die, non formidabis. Thalmudici, R. Selomo, et Chaldaei cum nostris, *kete* putant esse demonium sevisissimum, quòd vel in meride grassari audeat, cum alia noctu potius pervadat et tenebris dominentur. DEMONIO MERIDIANO, meride devastante, aperto, manifestò, aperte occurrente et grassante: à manifestâ savitiâ diaboli et tyrannorum. Hebr., *iasud*, per Methesim potuerunt accipere *vesed*; nam *sedim* sunt demones. R. Selomo addit *Deber* et *Kete* esse nomina demonum, quorum unus noctu, alter meride

noceat. Docet quicquid contingere possit mali, sive per noctem, sive per diem, sive ex insidiis, sive aperte, minimè nociturum. Nam quatuor pericula enumerat, duo nocturna, et totidem diurna. Chald.: *Non timebis à timore demonum, qui ambulat in nocte, à sagittâ angelî mortis, quam emittit interdiu, à morte in tenebris ambulante, à turbâ demonum in meride grassantium*. Sic de demonibus insidiantibus, maximè noctu, ut corpora bene pasta ad libidines incendunt, interpretatur Nicetas in Oratio. Nazianzeni de Baptismat. (1).

(1) AB INCURSU, ET DEMONIO MERIDIANO, meridiani demonis invasione. Chaldaeus demonum agmen interpretatur, homines in ipso meridio lumine aggressi. Vetus est Judaeorum fabula vocem *kete*, quae in Hebraeo legitur, sevisissimum demonem significare, clarâ die aperta quae vi invadentem, cum ceteri noctu et per insidias accedunt. Vulgi opinionem, periculosos quosdam demones, praesertim meride, circumferri credentis, putant licet spectari S. Hieronymus et Theodoretus. Ea certè apud veteres poetas legitur. Theocritus: *Nefas est meride, nefas est tibiam inflare: timemus Pana; tunc enim defessus venatu meridiatur; eoque tempore amarus est, et illis semper acris ira in naribus sedet*. Lucanus libro tertio sacrum lucis describens ait:

Nen illam cultu populi propiore frequentant. Sed cessare Deis. Melis enim Phaeus in axe est, Aut celum non atra tenet, patet ipse sacerdos Accessus, dominumque timeat deprætere luci.

Quod ad demonium meridianum attinet, animadvertè, docere Pythagoram, duos quidem quolibet tempore aut horâ colendos esse; demones vero et heros, sen genios, meride; quod fortasse angeli ac demones, noctu circumcursantes operantesque, meride quiescere crederentur: quomobrem merides aptissimum iis placendis tempus existimabatur. Teste Philostrato, ad Pallenem, quae poëta Phlegra dicitur, ossa giganteum jacent, ab imbribus pluviosque interdum detecta, quo pastores per meridem accedere verentur, spectrorum causâ, quae inconditis fragoribus cæteros terrent.

Nonnisi probabiliter dixeris, septuaginta Interpretes, quorum versionem in Valgata legitimus, hoc vulgi errore fuisse occupatos, vel saltem censuisse, sacrum scriptorem vulgi erroribus morem hoc loco gerere. Sunt qui doceant, duos hosce demones, diurnum alterum et alterum nocturnum, impuras labe in dormientibus, seu meridianibus sub fervido caelo, parere. S. Athanasius demonium meridianum demonem esse accidia putat; Theodoretus, incontinentiam, magis profecto perniciosum, post cibum praesertim ac potum. Diabolum iuvni, qui Christum in deserto meride aggressus est, putat Eusebium, quem sub variis belluarum, quae hic numerantur, aspidis, basilici, leonis, draconis, imaginibus sese illi exhibuisse commisitit. S. Augustinus de violentis persuctorum injuriis explicat, quibus vel constantissimum quandoque succumbunt.

Recentiores Hebraei aliter verunt: *A damno, vel peste, vel morte, vel excidio vastante meride* S. Hieronymus: *A morsu juvenis meride*. Grotius: *Ab ardore solis, qui nullis est lethalis iter facientibus, maxime in locis illis Syriae et vicinis*. Alii pestem, contagium interpretantur. Morbos plerosque Hebraei à diabolo iudicari putabant; aliosque demones morbis qui interdum occupant, alios itis qui noctu, imperare committentur. Septuaginta, et vetusta Psalteria: *A rainâ, et demonio meridiano*. Syrus: *Vento meridiano*. Aquila: *A morsu demonis meridiano*. (Calmet.)

Hebr.: *A peste, quae in caligine incedit, ab excidio quòd vastat in meride: tutus eris à peste quae in tenebris, et à lue manifestâ que in luce meridiana et aprico grassatur*. Chaldaeus sic reddit: *A morte quae in caligine ambulat, ab agnibus demonum qui perducunt*

VERS. 8. — CADENT A LATERE TUO. Omni ex parte totus eris. Cadent, absolutè, sive meropassivè: Occident pestilentia, bello, et predictis aliis eventis. Alii, passivè, per quamdam transitionem: prosternerunt tuâ manu, ut actio sit pii; q. d.: Prosterne plerisque tam ad sinistram quam ad dextram, sed multo plures ad dextram, ad quam vis brachii fertur. A LATERE, à sinistra parte et latere. Nam de deteriore nomine generis dicitur. NON APPROPINQUABIT, myrias supple. Nam *eleph*, et *rebabab*, mille et myrias, sunt singularis numeri, vel distributivè, ullus è tanto numero, ne unus quidem. Alii repetunt suppositum è præcedente versu: Pestilentia, vel bellum, vel aliud infortunium, quo ceteri moriantur, non propinquabit tibi, neque te attinget. In publicis calamitatibus pii servantur, Isa. 43, 5.

VERS. 9. — VERUMTAMEN, VERUMTAMEN. REBIBITIONEM. In malum accipitur, pro penis debitis eversione, vindicta. Senties te non frustra spem tuam in Domino collocasse, quod impii sint ultionem accepturi.

VERS. 10. — QUONIAM TU ES. Discendo supple, ut sit mimesis lingua consueta. Alioqui nimis abruptè à pio se converteret ad Deum, et mox à Deo ad piom. Et retributionem peccatorum videbis (discendo, vel, et dices), quoniam tu es, Domine, spes mea. Sic et R. Selomo, et veteres Rabbinii, per eclipsim *leamor*, dicendo, vel *ki amartha*, quia dixisti. Unde personam primam, ut supra, mutare in secundam, ad perspicuitatem poterat. Quoniam Dominus est spes tua, id est, quoniam posuisti spem tuam in Domino. Potest jungi cum sequentibus. Dicendo, dicens, cum dices: Tu es, Domine, spes mea, Altissimum; ô homo, posuisti refugium tuum; q. d.: Si in Deum spem et fiducia tuam conjicias, habes refugium altissimum et tutissimum. ALTISSIMUM, Græcis epitheton Dei, non refugii, *επι υπερταυ θεου κτιστου* *αυτου*, Altissimum posuisti eversionem tuam (ô pie). Ne quis existimet Altissimum esse neutrius generis, et construi cum substantivo *refugium*. Est enim masculinum, significans Deum exelsum ut infra Psal 91, 1 et 9; q. d.: In Deo Altissimo et in cælis habitante posuisti tuum refugium, sive refugii habitaculum. Ad Hebraicum *helion*, utrumque genus patitur, estque adjectivum significans tutissimum, securissimum, elevatum, et summotum à periculis. Quare Chaldaeus in neutro accipit: In altissima mansione posuisti domum habitationis tuae. Mox revertitur ad ceptam versum pium apostrophon.

VERS. 11. — NON ACCEDET AD TE MALUM (1). Non accedet in meritis. Demones enim, sive spectra, horis meridianis laud secus à media nocte oberrare credentur, quod in Orientis terra illi dici tempestate ob molestissimum solum æstus homines somno se dare solent. Cujus interpretationis ratio cognoscitur ex his Kimichi verbis: « Allegoricarum expositionum auctores *pestem* et *caliginis* et *excidium meridia* interpretantur de demoniis mala inferentibus. Verba quoque versus sequentis de infestatione demonum dicta esse volunt. » (Rosemuller.)

(1) Cùm spem tuam in Deo collocaveris, nihil

tibi fortuito et citra Dei providentiam: non fortuito cadet. Hæc vis verbi, *icume*. FLAGELLUM, plaga, calamitas familiam tuam non infestabit. Securitas ad tam tuam domum extendetur.

VERS. 12. — QUONIAM ANGELIS SUIS MANDAVIT DE TE (1). Ratio hujus securitatis, angelorum custodia. Psal. 35, 8, Heb. 1, 14. Quæ etsi non sit simpliciter necessaria ad nostram salutem, vel tutelam, ac ad illam Deus solus sufficit, ut ad reliqua omnia: ea tamen exigitur quoniam Deus sic instituit. Hunc scilicet ordinem in rebus posuit, ut inferiora per media, et media per superiora regi velit. Quoniam non se isti ordini ita alligavit, eum quin plerumque potestate suo absolutâ suspendat, ac immediâtè pleraque efficiat. De te, de tuâ salute et tutelâ. Hoc etiam Christo competit. Usus enim est Christus ministerio angelorum in multis, non quod eo indigeret, sed quod Deus sic instituerit. Instituit enim, quemadmodum tradit Dionysius, de celestis hierar. c. 9, ut ministerio angelico homines dirigantur, adjuvantur, custodiantur, purgantur, illuminentur, perficiantur. Cujus rei persuasio etiam paganos imbuat. Nam ex eorum sententiâ, Genus natalis et candidus commemoratur apud Tibullum, lib. 1, eleg. 8, lib. 2, eleg. 2 et 4. et Ovidium, lib. 5 Trist., eleg. 6. Vis rursus, quocumque perges. Alii, in omnibus actionibus tuis. Alii, in tuâ vocatione. Metaph. variè concipiuntur.

omnino metuentium tibi est: nullum mali genus domicilio tuo accedet. Pace, securitate, pleneque bonorum cumulo frueris. Hebraeus: *Non accidet tibi malum, et plaga non appropinquabit tabernaculo tuo*. Plaga hujus nomine pestem, mortem, morbum, lepram, quodlibet malorum genus intelligit. Quid tamam vero dicitur futurum, ut mala et calamitates tabernaculum sperantis in Domino minime tangant? Nullane malis agitur est Moses? Nonne Isaias, Jeremias, Zacharias, omnesque feræ prophete fame inopiam, quidam etiam supplicis enecti sunt? Nullane vite incommoda Job, Tobias, ceterique patriarche subierunt? Communione gentis suæ malorum, ceterarumque vite calamitatum expertes fuere Apostoli, martyres, omnesque sanctissimi viri, quibus et vetus et novum Testamentum gloriantur? An fiducia in Deum carere? Neutrum certe asseri potest.

Quamobrem vel mala, quibus vexati sunt, verè mala non fuerint, necesse est; vel mala, quibus Psalmista liberos futuros esse pronuntiât, alterius nature fuerint, quam hujus vite calamitates: vel hujus vite malis oppressos Deus in alterâ hontis aliis pœnitentiis cumulat, quibus presentium malorum damnatum restantur. Ita fieri egerunt et ratio et religio; inopia enim Dei promissa esse nequeunt: ac nemo ex iustis quamvis inter sevisima hominum odia et injurias, queritur, data sibi fidei desse Deum, quippe qui ultra hujus vite fines spem et expectationem ferat, illud pro certo habentes, suum sibi adesse inter tentationes vel atrocissimas protectorem. (Calmet.)

(1) Ex Hebraeo et Septuaginta: *Quoniam Angelis suis mandavit de te*. Prisci Judæi ethnicique censuerunt singulis hominibus singulos vel plures angelos adesse, vite et actionum duces. Sunt qui solos justos hujusmodi custodibus donari asseruerint; aliis tamen placet, eaque receptissima opinio est, singulis hominibus suos adesse; suos etiam singulis imperitis, regionibus, provinciis, ecclesiis, altibus, et locis sacris. Hoc velle videtur Psalmi auctor, justos homines, quæ frmissimâ Deo fretos, pluribus simul angelis ductibus ac protectoribus regi. (Calmet.)

VERS. 13. — PORTABUNT, regent, deducunt, et omne auxilium genti tibi afferent, necundò detrimentum vel minimum patiare. Theod. Ad verbum: Super palmas elevabant. Videtur metaphora à nutricibus, qua infantes in manibus gestant, ne impingant alienubi. Chaldaeus lapidem allegoricè exponit pravam fomitem et concupiscentiam: Ne fortè impingant ad pravam figmentum pedes tui.

VERS. 14. — SUPER ASPIDEM (1). Hebr. *sahal*, gran-

(1) Quamvis inter angues ac ferocissimas bestias ambulaveris, eas pedibus teres atque calcabis. Nihil denique tibi nocenti, si tibi adsit Deus. Aspis anguis est terribiliter veneno formidandus, serpidis enim morsus medicinam omnem respuere creditur. Sanguinem intra arterias venasque congelat; quoque ille momenter, si vel statim, vel post tres horas, omnes certè intra horas octo exspirant.

Aliud anguis genus est basiliscus, qui intuitu necare dicitur. Ipsa *basiliscus* seu *reginâ* appellato illum veluti inter angues regem habitum esse demonstrat. Sublucum esse narrat Galenus, tribus tuberculis in capite prominentibus, albo maculatis, quibus diadematis genus quoddam efficitur. Alianus, palmo, seu quatuor digitis longiorem esse negat; tamque acri veneno instrui asserit, ut vel maximos angues solo vase necet. Eos, quorum extremum scorpionis caput momenter necat. Ceteros angues sibilo fugat. Quoddam anguis genus ita describit Plinius: « Fera appellatur catoblepas, modica alioquin, cæterisque membris iners, caput tantum pregrave aegrè ferens; id rejectum semper in terram, alias internecio humani generis, omnibus qui oculos ejus videre, confestim exspirantibus. Eadem et basilici serpentis est vis. Cyrenaica hunc generat provincia, duodecim, non amplius digitorum magnitudine; candida in capite maculâ, ut quoddam diademate, insignem. Sibilo omnes fugat serpentes; nex flexu multiplex ut respice que, corpus impelli, sed celsus et erectus à medio cecedens. Necat frutices, non contactos modo, verum et afflatus; exurit herbas, rumpit saxa. » Narrat Solinus Pergami civis basilisci cadaver pluri missis, quo araneæ ab ipsorum fano abigerentur. *Serpens est*, subdit *penè ad semipedem longitudinis; alibi quasi nitrida lineatus caput; plura deinde addens iis que Plinius tradidit. Dioscorides Erasistratum laudat, pharמעum adversus basilisci morsum docentem. Quoddam anguis genus ipse ego Parisiis vidi, apud Franciscanos strictioris observantia, in suburbio S. Laurentii, quod basilisci cadaver esse ferebatur. Parvæ avis genus erat, gallo similis, implumis sublimi capite, et alis vesperilionis, amplis oculis, ac brevi collo.*

Iis tamen minimè repugnantibus, recentiores, naturalis historie scriptores meram fabulam esse basiliscum aiunt. Nunquàm sibi visum Galenus fatetur; quis enim illum videt, qui solo obtutu necat, omnesque sub metu arce? Si tamen prisco audias, illum adeo accurate describit, ut vel aluisse, curiosèque observare videantur. At ipsa illorum in eâ narratione discordia validissimum est dubitandi argumentum. Quæ verò veneno illi, sibilo, presentia ac morsui basilisci tribuntur, adeo mira sunt, ut vel eam ipsam ob rem incredibilia fiant.

Qui galli pulum esse censere, illi certè vetustos scriptores non legerunt, qui oblongi anguis formam basilisco tribuant vulgareque fortasse morem secuti sunt, qui basiliscum è senis galli ovo excludi fabulantur. At perissimii homines, quos consuluimus, fictos hujusmodi basiliscos aiunt parvas esse squamas, que artificio quodam in similem gallo formam effinguntur, expansis illarum alis, et aptato capite oculisque; id quod facile est observare, ubi monitus fueris, ac rem propriè examinaveris.

deus leo. Pardum aliqui interpretantur. *Basiliscum, pethen*, genus serpentis perniciosissimi. Aspitem aliqui. *LEONEM, kaphir*, leo junior. Neque venenatè, neque ferè bestie, neque diabolus et ejus administri ullam vim adversus te habebunt. Iis enim demones diversorum ingeniorum indicantur. Luc. 10, v. 19. Quantum ad litteram, exempla habentur Davidis, 1 Reg. 54, Samsonis, Jud. 14, 6, Danielis, cap. 6, v. 22, Pauli, Act. ult. 3, 6.

VERS. 15. — QUONIAM IN ME. Jam Deum loquentem inducit, et per se promittentem, quæ ipse prædicaverat, ut promissio sit effecitor et solemnior. SPERAVIT, concupivit, vehementer amavit. Hebraicè, *haschack*. NOMEN MEM. Me, ut ferè per totum Scripturam.

VERS. 16. — CUM IRESUM, ipsi asdro.

Ceterum de verbis Hebraicarum vocum, quæ aspis et basiliscus reddi solent, significatio non satis conveniunt interpretes; aliis *leonen* et *aspidem*, aliis *anguem* et *aspidem*, aliis *leonen* et *basiliscum*, aliis *lydium*, vel atrum aspitem, et *aspidem*, vertentibus. Nos *leonen* et *aspitem* reddentibus accedimus: vox enim *sachach* constantissime *leonen* significat in pluribus Scripture locis; et *pethen* aspitem, optimis interpretibus assentientibus.

Quoad Hebraeos voces, quæ *leo* et *draco* redduntur, propriè significant *leonen*, *pulum* et *crocodillum*, seu draconem marinum. Quamobrem utrumque versualem membrum eandem ferè rem significat. *Leonen* naturali magnitudine præditum et aspitem calcabis; et juvenem robustumque *leonen* ac marinum draconem pedibus teres. *Aspidem*, animal terrestre, perniciōssimum, marinis bellæ; utraque autem fera perniciōssima est atque sevisima.

LEONEM ET DRAGONEM. Hebraeo *ליון ודרקון, sachach*, quod hic redditur *leo*, in Osee vers. 14 et 15, 7, vertitur *sera*, et apud Septuaginta est *Satana*. Lexica ferunt *sachgal* sonare mediocrem *leonen*. Vide que in eam rem dissestantur in Itinerario Missionarii impresso Parisi an. 1750; in-8°, p. 42, ubi sermo est de animali nomine *sachgal*, quod esse dicitur genus canis silvestris.

Sunt verò canes isti auribus, capite, indole lupina. Lucescens die in exvis montium latitant; nocte salubente, ille qui tanquam dux ceterorum et caput haberi potest, clamorem edat vagitum potius infantis quam canis latratu asidimlem, quo excitus grex reliquus, et ipse pariter vagit; statimque omnes in turmam coacti sicuti agmine de monte se in plana demittunt, opperientesque tempus quo caravana se delerit somno, insinuare se intrò, rimantesque si quid deprehenderit obsonii, vorant, hominibus tamen inoffensis, sed ceteris omnibus, ne canibus quidem, si quibus occurrerint, parcentes, ut accidit vitulo, quem Missionarii Ispalani in horto suo alebant, miserè ab illis vorato. Ita demum pererrando exigunt montem, subeunte verò die edito à duce signo recipient se in tutam.

Quæ vocem *sachach* reddit *sera*, versio mihi præ ceteris probatur.

Sponius, in suo Itinerario ex Italia per Archipelagum *tachal* sive *tchakal* fuscè agit.

De senâ vero Iudorum, quam crocodillum incolæ appellant, hære scribit Porphyrius de Abstin. lib. 3, art. 4. Iudonum vocem perleatè imitant, et cum propius ad ades accedit, vocem hominum, quem facili vorari posse sentit, amiorum, cui illos obsecratur novit vocè similitâ. Quamquam verò dolus bellæ hujus non ignorat Iudæ, adhuc tamen decepti verorum domo exeat, statimque apprehensi ab eâ vorantur. (Calmet.)

premiers chrétiens; 3° ceux des ennemis cachés qui trament en secret des complots contre ceux qu'ils veulent perdre; tels sont les traitres, les fourbes, les flatteurs malins et insidieux; 4° ceux des ennemis du salut, toujours armés contre les fidèles; tels sont les esprits de ténèbres, les suppôts de Satan. Je sais qu'il y a bien d'autres manières d'expliquer ces quatre sortes de dangers; que plusieurs interprètes, sans s'astreindre aux différences qu'énonce le Prophète, se contentent de dire qu'il met l'homme à couvert de tout ce qui peut lui nuire, et que, par la division de ces quatre temps, la nuit, le jour, le midi, le soir (qu'ils croient désigné par les ténèbres), il entend tous les moments de la vie; ce sentiment est vrai mais donne peu de jour aux expressions du psalmiste.

RÉFLEXIONS.

Il n'y a peut-être rien de plus consolant dans les livres saints que cette expression, *la vérité de Dieu nous couvre de son bouclier*; comme il n'y a rien de plus terrible que celle-ci du prophète Jérémie: *vous couvrirez leur cœur de votre indignation, ou de vos vengeances, comme d'un bouclier*. La première de ces expressions montre l'état d'un juste que l'esprit de Dieu protège contre tous les ennemis du salut, et la seconde fait voir l'état d'un cœur enduré que Dieu livre à son sens reprouvé. Avec le bouclier de la foi fondée sur la vérité de Dieu, on ne craint ni les tentations de passivité, figurées par les craintes nocturnes dont parle notre Prophète, ni les tentations d'orgueil, figurées par la flèche qui vole pendant le jour, ni les tentations d'avarice, figurées par les affaires qui se traitent dans les ténèbres, ni les tentations d'impureté figurées par les assauts que livre le démon du midi. Au contraire, avec le bouclier de l'endurcissement, on abuse de tous les moyens de salut, on résiste à toutes les grâces, on tourne en poison les remèdes les plus salutaires.

L'Apôtre surpris du changement qui s'était fait dans les Galates, leur disait qu'ils avaient l'esprit faussé, et que cette vérité si lumineuse J.-C. crucifié et toujours présent aux yeux de ces nouveaux fidèles. Voilà le bouclier qui doit couvrir l'âme chrétienne. L'Apôtre était si touché de ce grand spectacle, qu'il ne concevait pas comment on pouvait prendre une autre route que celle de la vérité, dont J.-C. en croix est le chef, le guide et le modèle. Il faut être comme *ensorcelé*, disait ce maître des nations, pour abandonner cette voie; mais en réfléchissant sur moi-même, je découvre aisément que ce sortilège, ce charme n'est autre chose que le fonds d'amour-propre qui est en moi. C'est là le bouclier que j'oppose aux traits d'amour qui partent de toutes les pièces de J.-C. O vérité crucifiée, rompez ce charme, brisez cette armure qui me blesse, au lieu de me couvrir. Écrivez ceci au jour que l'Église révère vos souffrances, vos humiliations, votre mort. Que je ne passe point ce saint jour sans attacher à votre croix les dépouilles de toutes mes passions, de mon orgueil, de ma sensualité, de ma tiédeur, de ma légèreté, de ma sensibilité, de mes vains projets, de mes desirs inconsidérés, que sais-je, ô mon Dieu? Vous connaissez mieux que moi l'étendue de mes misères, et vous seul pouvez y remédier. J'espère tout de votre vérité crucifiée; ces deux mots remplissent mon esprit de pensées que je ne puis développer, mais dont j'aperçois la chaîne: il me semble que son premier anneau commence à l'origine du monde, et que le dernier se lie à l'éternité.

VERSETS 7, 8.

Après avoir rassuré l'homme juste et plein de confiance en Dieu contre tous les dangers, le Prophète lui fait voir la défaite de ses ennemis. Il en tombera mille à gauche, dix mille à droite; nul ne l'approchera, et de quelque côté qu'il tourne les yeux, il verra les impies accablés sous le poids de la vengeance divine. Mais l'Écriture ces nombres de mille et de dix mille, sont employés pour désigner une grande multitude.

On supplée ici la gauche, qui est sous-entendue, comme le fait voir l'opposition de la droite. J'ai supposé aussi dans la version française, *ils auront voulu vous nuire*, à cause de *verumtamen*, qui est une particule adverbative. Ici les versions sont parfaitement d'accord avec le texte. De part et d'autre la lettre est facile, mais le sens est profond. Le Prophète fait entendre: 1° qu'il y a beaucoup plus de persécuteurs et de méchants, que d'hommes justes et fidèles à Dieu; 2° que cette victoire des hommes justes n'est pas annoncée pour le temps présent, et qu'elle ne doit avoir lieu que dans la vie future; 3° que le spectacle du châtiement des impies fera une partie de la gloire des justes.

RÉFLEXIONS.

Il n'y a que la foi d'une vie future qui puisse expliquer les événements de la vie présente, justifier les Écritures, consoler les justes, les soutenir dans les traverses qu'ils éprouvent. Indépendamment des lumières de la révélation surnaturelle, il y a beaucoup d'ordre dans le monde physique, et c'est ce qui rend inexcusables ceux qui ne veulent pas en reconnaître l'auteur. Indépendamment encore de la même révélation, il y a dans la loi naturelle un enchaînement de principes qui conduit aussi un esprit attentif à la connaissance d'un législateur suprême. Mais le spectacle du monde moral présente beaucoup de confusion; la tyrannie des passions s'y manifeste partout; la vertu y est presque toujours persécutée, le vice souvent honoré; la force domine sur la justice, l'artifice sur la bonne foi, la fourberie sur la simplicité; le bonheur n'est point le partage des hommes de bien, et le succès couronne souvent les attentats des méchants. C'est ici que la révélation divine est nécessaire pour résoudre toutes les questions. C'est que ce monde n'est que le préliminaire du véritable état des hommes: c'est qu'il y a un ordre de choses qui doit être mis à sa place, ou il doit régner encore plus d'harmonie que nous n'en remarquons dans le monde physique. Tant que les hommes ne seront pas intimement persuadés de cet avenir, la meilleure législation humaine sera toujours faible contre les passions. On ne concevra même rien aux sublimes instructions consignées dans les saints livres.

Voici un homme de bien, un prophète qui dit que celui qui mettra sa confiance en Dieu, n'aura rien à craindre; que ses ennemis tomberont en foule autour de lui; qu'aucun d'eux ne l'approchera, et que cet homme juste verra de ses propres yeux le châtiement des impies. Quand est-ce que ces promesses ont été ou seront accomplies? Depuis qu'il y a des justes au monde, on voit dans leur histoire beaucoup d'avertissements, de traverses, de persécutions; on les voit même accablés par leurs ennemis, immolés comme des victimes, témoins les prophètes, les apôtres, les martyrs, en un mot presque tous les saints. La parole de ce prophète est-elle donc illusoire? non sans doute; mais il faut en attendre l'accomplissement dans cet avenir où préside la justice même de Dieu. Si l'on ne porte pas sa vue vers ce terme, tous ces cantiques sacrés que l'Église met dans la bouche de ses enfants, sont des discours incapables de les consoler.

VERSET 9.

Je supplée, vous avez dit, comme plusieurs anciens interprètes, afin de lier ce verset au précédent, sans être obligé d'admettre ici un interlocuteur qui ne dirait que trois ou quatre mots, et n'acheverait pas le verset, car le Prophète reprendrait la parole à *Allissimum*, et continuerait son discours jusqu'au 14^e verset. La chose au reste est assez indifférente pour l'intelligence du psame. On a fort bien remarqué que *Allissimum* dans ce verset était un des noms de Dieu, non l'adjectif de *refugium*. L'hébreu et les LXX appuient cette explication. Je trouve cependant que les auteurs des *Principes discutés*, disent: *Tous mes placets votre asile dans un lieu hors d'attente*. C'est donc, à ce que je crois, le Prophète qui continue de parler à

l'homme plein de confiance en Dieu, et qui loue son esprit de foi, en déclarant qu'à cause de cette ferme espérance en Dieu, tous les dangers qu'il a courus se sont dissipés, tous ses ennemis ont été confondus.

RÉFLEXIONS.

Les hommes cherchent toujours un asile dans les lieux les plus élevés, parce qu'il est plus difficile de les y poursuivre que dans la campagne, et parce qu'ils sont plus à portée de découvrir leurs persécuteurs, ou de se défendre contre eux, s'ils en sont attaqués. Celui qui se réfugie dans le sein de Dieu, établit sa demeure dans l'asile le plus élevé, le plus fort, le plus inaccessible aux intrusions des hommes; et ceci prouve qu'il y a dans nous une substance tout autre que le corps; celui-ci est souvent en butte à la violence des méchants. Dieu ne s'est pas engagé à le soustraire, dans tous les cas, aux embûches, aux attentats des agresseurs, aux événements qui mettent la vie en danger. Mais l'âme prend son vol vers le Très-Haut, et tandis que le corps est soumis aux traverses et aux disgrâces, elle demeure tranquille sous la protection du plus puissant des maîtres. *Ne craignes pas*, disait J.-C., *ceux qui peuvent ôter la vie à votre corps, mais craignes celui qui peut condamner votre corps et votre âme à l'enfer*. Les hommes, ajoutait-il, *peuvent faire mourir le corps, mais ils ne peuvent rien de plus*.

Je sais que la distinction des deux substances dans l'homme est une vérité prouvée par la raison même; mais il est beau de la voir tellement déclarée dans les saints livres, que, sans elle, ces livres mêmes n'auraient point d'objet, et qu'ils ne contiendraient aucune instruction. La vie future est la base de la révélation, et le terme des deux Testaments divins.

VERSETS 10, 11, 12.

Ces versets sont fort clairs dans le texte et dans les versions, et il ne s'y trouve aucune différence dans la manière de les lire et de les expliquer. C'est le développement des avantages que procure la confiance en Dieu, et des secours que la Providence accorde à ceux qui s'appuient sur elle.

Il est encore évident que ces promesses regardent principalement l'état des justes par rapport à la vie future. Dans ce monde ils sont exposés à beaucoup de traverses; mais ce ne sont pas de véritables maux, ce sont même des biens, puisqu'ils servent à l'œuvre si importante de leur sanctification.

Les anges sont chargés de conduire ces amis de Dieu, de les préserver des chutes qu'ils pourraient faire dans la voie du salut. Ici le dogme des anges protecteurs est clairement énoncé, au moins en ce qui concerne la garde de ceux qui se confient en Dieu; mais il paraît par d'autres endroits de l'Écriture, et par l'Évangile même, que tous les hommes, sans exception, ont des anges qui prennent soin de les conduire.

Quand Jésus-Christ fut dans le désert après son baptême, l'esprit de ténèbres vint le tenter, et la seconde des trois tentations dont parle l'Évangile, est celle où le démon abuse de ce passage du Prophète; il dit à Jésus-Christ: *Si vous êtes le Fils de Dieu, précipitez-vous du haut de ce temple; car il est écrit que Dieu vous a recommandé à ses anges, et qu'ils vous porteront dans leurs mains pour empêcher que vous ne heurtiez contre la pierre*. Il est remarquable que ce tentateur ne cita pas tout le passage, qu'il en omit même une partie essentielle, savoir ces mots: *Pour que les anges gardent dans leurs voies ordinaires*; sur quoi saint Bernard observe très-bien qu'il s'agit de marcher et non de se précipiter. Dieu donne aux hommes des anges pour les garder dans leurs voies ordinaires, pour les protéger dans les dangers où ils se trouvent exposés, non pour les soutenir dans des entreprises insensées, telle que serait celle de quiconque se précipiterait du haut d'une tour. Dans ce dernier cas, ce serait tenter Dieu que d'implorer sa protection, et de lui de-

mander un miracle. C'est aussi la réponse que Jésus-Christ fit au démon. Cet esprit séducteur abuse donc du passage en deux manières, en le trouquant, et en le prenant dans un sens qu'il n'a point.

Les interprètes annoncent que dans le 12^e verset, presque tous les mots sont métaphoriques; que le Prophète donne aux anges des mains, pour marquer leur protection et leur vigilance; qu'il suppose des pierres dans la route des justes, pour désigner tous les obstacles qu'ils rencontrent dans la voie du salut; qu'il caractérise les démarches de ces amis de Dieu par les pieds, pour indiquer les différentes actions de leur vie. Tout cela est fort aisé à concevoir.

RÉFLEXIONS.

Si les anges nous gardent, ils font à notre égard, quoique d'une manière plus excellente, la fonction de ceux qui dans notre enfance nous soutiennent de peur que nous ne fassions des chutes toujours dangereuses à cet âge. Mais, cette vérité supposée, il s'ensuit bien clairement, si je ne me trompe, que nous pouvons implorer le secours de ces esprits célestes, et les invoquer. Dieu les députe pour prendre soin de nous: il pourrait sans eux nous conduire, nous protéger, nous défendre dans tous les cas possibles, mais puisqu'il les charge de ce ministère, il est censé vouloir aussi que nous sollicitons leur assistance de même à peu près qu'il veut que nous fussions des instances auprès des personnes qui nous soutiennent et nous protègent dans cette vie, pour qu'elles nous assistent dans les occasions urgentes. Assurément le Seigneur veut que nous nous adressions à lui pour nos besoins soit temporels, soit spirituels; mais comme à l'égard des premiers, il est dans l'ordre de sa Providence que nous demandions aux hommes ce qu'ils peuvent nous donner, comment répugnerait-il à cette même Providence que nous implorassions le secours des anges, quand il s'agit de nos besoins spirituels? Celui qui, dans toutes ses nécessités temporelles, refuserait de s'adresser à ses parents, à ses amis, ou à quiconque, sous prétexte qu'il attend tout de Dieu seul, ne romprait-il pas le nœud de société et de dépendance que Dieu a établi entre les hommes; et puisque Dieu a député ses anges pour nous assister dans les besoins qui regardent principalement le salut, celui qui, avec la foi de cette assistance des anges, ne voudrait cependant jamais leur rien demander sous prétexte que l'invocation de Dieu suffit, n'altérerait-il pas aussi le saint commerce qui doit être entre nous et les anges? Enfin, si nulle invocation n'est due à ces esprits célestes, ou, ce qui est plus fort encore, si c'est un crime de les invoquer, comme les hérétiques ont osé l'avancer, pourquoi Dieu nous les a-t-il donnés pour conducteurs, puisqu'il peut seul dans tous les cas suffire à tous nos besoins? et l'on peut presser le même argument à l'égard des protecteurs ou défenseurs que nous avons dans le monde. Les hérétiques objectent que notre invocation des anges est un culte religieux; mais cette difficulté n'est rien; ce culte est religieux, parce que ces esprits bienheureux sont dans la gloire, et que les bons offices qu'ils nous rendent sont dans l'ordre du salut; mais ce culte n'est point de la même espèce que celui qui est rendu à Dieu. Nous mettons entre l'un et l'autre une distance infinie. Dans les anges, nous honorons les dons de Dieu; et dans Dieu, nous adorons l'Être éternel, l'auteur de tous les biens et le distributeur de tous les dons.

VERSET 15.

Saint Jérôme rend ici l'Ébreu comme on le voit traduit dans les LXX et dans la Vulgate. Mais les hébraïstes modernes traduisent: *Vous marcherez sur le non et sur l'aspic, et vous foulerez aux pieds le honceau et le dragon*, qu'ils disent être le crocodile. Il y a deux difficultés sur cet objet: la première, pourquoi les LXX, la Vulgate et saint Jérôme traduisent par *aspic* le נָח, qui se trouve traduit dans Job par *fi*,

ou lionne, et cela dans les LXX mêmes, dans la Vulgate et dans saint Jérôme? La seconde, pourquoi, si ce mot *lion* signifie un lion dans la première partie du verset, il est dit dans la seconde, vous foulez aux pieds le lion. Voilà deux fois le lion; les hébraïstes disent qu'un premier endroit il s'agit d'un lion de grande taille; et dans le second, d'un lionceau. Cette réponse pourrait bien être une pure subtilité, et j'aimerais mieux dire encore qu'il s'agit dans les deux parties du verset, des mêmes animaux, savoir, du lion et du serpent; mais, que dans la première, on promet à l'homme juste le pouvoir de marcher sur eux sans danger; et, dans la seconde, celui de les fouler même aux pieds et de les écraser. Quant à la première question, sur le mot *lion*, diversement traduit par les LXX, par la Vulgate et par saint Jérôme, il faut que ces interprètes aient cru qu'il pouvait signifier un aspic et un lion.

Saint Jérôme et la Paraphrase chaldaïque voient aussi le basilic dans la première partie du verset. On regarde aujourd'hui comme une fable l'existence de cet animal, quoiqu'on ne l'ait jamais vu; mais affirmativement. Je crois, en effet, qu'il n'est point vrai que ce serpent tue les hommes qui le voient; mais qu'il y en ait un que les anciens aient appelé basilic; et l'on trouve chez les naturalistes, qu'en Amérique il y a des serpents qui charment d'autres animaux, tels que les écureuils, les lièvres, les oiseaux, en sorte qu'ils les empêchent de s'enlir et qu'ils les dévorent. C'est ce qu'on raconte du serpent à sonnettes. (Voyez l'histoire de la Pensylvanie.)

Quoi qu'il en soit, le torrent des interprètes voient sous les noms de lion, de serpent, d'aspic, de dragon, le démon, qui est le premier et le plus dangereux ennemi du genre humain. Là la fureur du lion et la sottise du serpent. Le Prophète montre que l'homme juste et plein de confiance en Dieu n'aura rien à craindre de ce tentateur, qu'il en triomphera comme un vainqueur qui foule aux pieds ses ennemis.

RÉFLEXIONS.

Saint Augustin dit que le démon attaque l'Eglise de deux manières : comme un lion, en la persécutant à force ouverte, et comme un serpent, en lui faisant la guerre secrètement. Durant les tempêtes excitées contre les martyrs, c'était l'enfer déchaîné qui ravageait le troupeau du Seigneur; depuis le calme rendu à l'Eglise, ce sont les hérésies que Satan tâche de semer parmi les fidèles; il se glisse comme un serpent tortueux, et, sous divers prétextes, il s'efforce de corrompre la foi des simples. L'Eglise, au milieu de ces orages, demeure tranquille et toujours ferme dans ses principes. Elle foule aux pieds tous ses ennemis, parce qu'elle est soutenue de la protection divine. Chaque fidèle ne peut avoir part aux promesses du Psalmiste, qu'en se tenant inviolablement attaché à l'Eglise, sa mère. Il n'est en sûreté que dans son sein, et il n'est fort qu'en marchant sous ses enseignes. Pour tenir d'adhérer à une société qui ne soit pas la vraie Eglise de Jésus-Christ, saint Grégoire, pape, donne une règle aussi simple qu'infaillible. Voyez, dit-il, quelles sont les sectes les plus jeunes, elles sont sorties de l'Eglise, et l'Eglise n'est point sortie d'elles. La conséquence est aisée à tirer. Comme il faut appartenir à l'ancienne Eglise, il faut fuir les nouvelles sectes, et toute la controverse est finie sans autre discussion.

VERSET 14.

L'hébreu a quelque chose de plus énergique : *Parce qu'il a mis ses complaisances en moi, je le délivrerai aussi; je l'exalterai, parce qu'il a connu mon nom; mais nos versions n'abandonnent pas le sens.*

Ici c'est Dieu qui parle; à moins qu'on ne suppose que le Prophète sous-entend : *Voici ce que dit le Seigneur, ou ce que je vous dis de sa part.* Il n'y a rien de

plus beau que ces promesses du Seigneur, elles occupent le reste du psaume.

Il s'agit toujours de l'homme plein de confiance en Dieu. Le Seigneur dit : *Parce que cet homme a espéré en moi, parce qu'il n'a mis ses complaisances qu'en moi, je le délivrerai de tous les dangers; et parce qu'il a connu mon nom, je le protégerai; je l'exalterai même, je le placrai au-dessus de tous ses ennemis.*

RÉFLEXIONS.

J'apprends par ce verset quelle est la vraie connaissance de Dieu : c'est celle qui est jointe à l'espérance et à l'amour. Connaître Dieu autrement, c'est le connaître en philosophe et d'une manière stérile. Mais qui furent, dans l'ancien Testament, ceux dont on peut dire qu'ils connaissaient Dieu? Ce ne furent pas les Juifs charnels, ces hommes qui ne tenaient à la loi que par l'espérance des biens temporels. Je découvre cette connaissance dans ceux qui attendent les promesses du Messie, qui saluèrent de loin, comme dit l'Apôtre, la bienheureuse patrie que ce Messie devait leur ouvrir. On trouve Jésus-Christ dans tous les livres des prophètes et dans les psaumes, plus que partout ailleurs. Les auteurs de ces saints livres eurent de grandes notions de Jésus-Christ, et ils enrent Dieu par Jésus-Christ : c'est la route unique de la vraie connaissance de Dieu. Pourquoi Dieu est-il si peu connu dans le monde? C'est qu'on n'y connaît point Jésus-Christ. Et comment les incroyables commencent-ils à s'élever contre Dieu? Par les assauts qu'ils tiennent à Jésus-Christ et à son Evangile. On croit qu'ils en veulent aux mystères sublimes de la Religion : c'est de leur part une fautive attaque. La vraie est contre la personne de Jésus-Christ, contre les vertus qu'il prescrit, et dont il a donné l'exemple, contre la guerre qu'il a déclarée aux passions et à l'amour-propre, contre les athéismes dont il a frappé l'orgueil, l'ambition, l'avarice, la volupté. Jamais un fidèle observateur de la morale évangélique ne sera incrédule à l'égard des mystères, et jamais un cœur corrompu, ennemi de la morale évangélique, ne sera ferme dans la croyance des vérités révélées.

VERSET 15

Nouvelles promesses tout aussi claires dans les versions que dans le texte. L'homme plein de confiance invoquera le Seigneur, et il sera exaucé; le Seigneur sera avec lui dans la tribulation, il le soutiendra, il le délivrera, il le comblera de gloire. Il est remarquable que Dieu ne promet pas l'exemption de toutes disgrâces, cela est comme impossible dans l'ordre de sa Providence; mais ce mot, *je serai, ou même, je suis avec lui dans la tribulation*, comme porte la Vulgate, répond à toutes les difficultés, et dissipe nos répugnances.

RÉFLEXIONS.

Dieu est toujours avec les saints dans la tribulation, il fut, dit saint Augustin, avec les trois jeunes gens jetés dans la fournaise; toute la cour de Babilone reconut cette protection, parce qu'ils sortirent sains et saufs du milieu des flammes; mais, ajoute le saint docteur, ne fut-il pas avec les Machabées qui périrent sous le fer des persécuteurs? Assurément il ne les abandonna pas, la différence ne fut que dans la manière de les protéger. Les jeunes gens de la fournaise furent délivrés des flammes, et restèrent encore exposés aux tempêtes du monde. Les Machabées furent innués à la fureur des gentils, mais ils reçurent la couronne dans le ciel; et tel fut aussi le sort de tous les martyrs. Ils furent d'autant plus protégés, qu'ils finirent leurs combats dans les souffrances; ils furent non seulement délivrés, mais glorifiés, suivant l'expression du Psalmiste.

Si Dieu est toujours avec les justes dans la tribulation, il faut donc préférer les tribulations aux plaisirs, aux honneurs, aux richesses, en un mot, à tout ce qu'on estime utile et agréable aux hommes. Cette vé-

rité est très-simple, puisqu'il n'y a point d'avantage qu'on puisse comparer à celui d'être avec Dieu, d'avoir Dieu pour appui et pour protecteur. Mais cette vérité est d'un éclat bien sensible depuis que le Verbe de Dieu a daigné se faire semblable à nous. Il a passé par toutes les tribulations, et il a déclaré, soit par lui-même, soit par ses disciples, que les tribulations étaient la route où l'on devait marcher avec lui. Il s'est engagé à ne donner son royaume qu'à ceux qui le suiviraient dans cette carrière de douleurs et d'afflictions; il n'a destiné le bonheur qu'à ceux qui pleurent quelque sorte, que le commentaire de ce beau mot du Prophète : *Dieu est avec nous dans la tribulation.* Je ne crois pas que le Prophète en ait connu toute la force et mesuré toute l'étendue, sans avoir de grandes lumières sur Jésus-Christ et sur la divine législation qu'il devait établir parmi les hommes. Méditons cet oracle en la présence de Jésus-Christ, et demandons-lui l'intelligence d'une vérité qui doit nous rendre heureux dans cette vie et dans l'éternité.

VERSET 16.

Pour rendre la force du texte, il faudrait dire en notre langue : *Je le rassasierai par la longueur des jours.* Cela ne signifie pas que Dieu accordera à l'homme plein de confiance une vie plus longue que celle des autres habitants de la terre; cette vie ne satisfait pas ses desirs, elle ne le rassasierait pas, parce qu'elle aurait nécessairement une fin, et que d'ailleurs les tribulations inséparables de cette vie la rempliraient d'autant plus d'amertumes, qu'elle serait plus longue. Les longs jours qui peuvent rassasier le juste, sont les jours de la bienheureuse éternité; et c'est là aussi que Dieu fera voir le salut ou le Sauveur; car la lettre est susceptible de ces deux sens.

RÉFLEXIONS.

Dieu promet de combler de gloire l'homme juste et plein de confiance; c'est ce qu'on appelle le verset précédent. Mais quelle est donc cette gloire, et comment s'accomplira sa promesse? C'est ce que déclare le Seigneur dans ce dernier verset. La gloire réservée au juste consiste dans une durée sans bornes, et dans la

1. Psalmus cantici in die Sabbati. XCI.

Hebr. xci.

1. Bonum est confiteri Domino, et psallere nomini tuo, Altissime.
2. Ad annuntiamd manè misericordiam tuam, et veritatem tuam per noctem,
3. In decachordo psalterio, cum cantico in cithara.
4. Quia delectasti me, Domine, in factura tua, et in operibus manuum tuarum exultabo.
5. Quam magnificata sunt opera tua, Domine! nimis profunda facte sunt cogitationes tuae!
6. Vir insipiens non cognoscet, et stultus non intelligit hæc.
7. Cum exorti fuerint peccatores sicut fenum, et apparuerint omnes qui operantur iniquitatem,
8. Ut intereat in seculum seculi : tu autem Altissimus in æternum, Domine.
9. Quoniam ecce inimici tui, Domine, quoniam ecce inimici tui peribunt, et dispergentur omnes qui operantur iniquitatem.
10. Et exaltabitur sicut unicornis cornu meum; et senectus mea in misericordia uberi.
11. Et despecti oculi meus inimicos meos; et in surgentibus in me malignantibus audiet auris mea.

vision du Sauveur. Le premier de ces biens est tout opposé à la vie dont nous jouissons sur la terre; le second est le complément et la possession pleine et entière de ce qui a été aperçu par les hommes : car le Sauveur s'est montré à eux, il a conversé avec eux; Mais ce Sauveur lui-même réservait à ses apôtres, qui le voyaient, qui l'entendaient, une manifestation tout autre de sa grandeur et de ses richesses. Celui qui m'aime, leur disait-il, sera aimé de mon Père; je l'aiderai, et je me manifesterai à lui. Concevons-nous bien les deux promesses comprises dans ce verset? Ce n'est rien de moins que l'éternité et la vue de Jésus-Christ : l'un sans l'autre ne rassasierait pas l'homme juste; l'éternité sans Jésus-Christ ne pourrait être que l'enfer, et la vue de Jésus-Christ sans l'éternité ne pourrait être qu'une béatitude passagère, par conséquent sujette à la crainte de la perdre, et au regret de l'avoir perdue. Jésus-Christ comprenait tout dans cette parole : *Mon Père et moi nous viendrons à lui et nous ferons notre demeure en lui.* Voilà la longueur des jours, qui n'est autre que la durée même du Père et du Fils, puisque l'un et l'autre doivent fixer leur demeure dans l'homme juste. Voilà pareillement la vue du salut et du Sauveur, puisqu'il est impossible que le Père et le Fils tiennent dans l'homme juste, et demeurent en lui, sans se faire voir à lui. Mais le Père est l'auteur du salut; puisqu'il l'a donné au monde en lui donnant son Fils; le Fils est le Sauveur, puisque le salut s'est opéré par lui. Voilà donc le plus haut degré de gloire on puisse parvenir l'homme juste et plein de confiance en Dieu. C'est par là que commence et que finit ce psaume. Dès l'entrée, le Prophète dit que celui qui s'établit sous la protection du Seigneur, demeure à l'ombre du Très-Haut, et en finissant il dit, au nom même de Dieu, que ce même homme plein de confiance jouira de la vie de son Sauveur, qui est le Verbe de Dieu. En attendant que ses promesses s'accomplissent. *Jésus-Christ*, dit saint Augustin, nous a donné deux gages aussi précieux que lui-même, savoir, son propre sang et son Saint-Esprit. Croisons-nous, ajoute ce Père, qu'il abandonne ces gages? S'il ne nous aimait pas, nous les aurait-il donnés? Oui, il nous aime; où si nous pouvions l'aimer de la même manière!

PSAUME XCI.

1. C'est un grand bonheur de louer le Seigneur, de célébrer votre nom, ô Dieu Très-Haut, au son des instruments :
2. D'annoncer dès le matin votre miséricorde, et votre vérité durant la nuit,
3. Par les sons du décachorde, par des cantiques unis à la guitare.
4. Vous m'avez rempli de joie, Seigneur, à la vue de vos œuvres; je ferai éclater mes transports en considérant les opérations de vos mains.
5. Que vos œuvres sont grandes, Seigneur; que vos pensées sont profondes!
6. L'homme stupide ne connaît point ces choses, et l'insensé ne les comprend point.
7. Quand les pécheurs viennent à paraître comme l'herbe (de la prairie), quand les ouvriers d'iniquité fleurissent (à la vue des autres hommes),
8. C'est pour qu'ils périssent à jamais : pour vous, Seigneur, vous êtes éternellement le Très-Haut.
9. Oui, Seigneur, oui, vos ennemis périront, et tous ceux qui commettent l'iniquité seront dissipés.
10. Mais ma force s'élèvera comme celle du rhinocéros, et ma vieillesse jouira d'une miséricorde abondante.
11. J'ai jeté mes regards sur mes ennemis; et mes oreilles entendront le jugement qui sera porté de ceux qui s'élèvent contre moi à dessein de me nuire.